



LA LETTRE NENEENNE

N°12 – FEVRIER 2022



MOT DU MAIRE

L'année 2021 a été très difficile pour chacun d'entre nous compte tenu de la pandémie de la COVID 19. Le virus est encore présent sur le territoire, c'est pourquoi, je vous invite à continuer de prendre toutes les précautions sanitaires mises en place par notre gouvernement (port du masque, gestes barrières...). **Protégeons-nous et protégeons les autres !**

Malgré ce contexte si particulier, le conseil municipal a su tenir ses engagements pour mettre en œuvre les aménagements et les travaux au sein de notre patrimoine communal. Plusieurs projets sont en cours et vont se concrétiser sur l'année 2022, notamment la réalisation des réserves à incendie.

Pour débiter cette nouvelle année, nous n'avons pu organiser la traditionnelle cérémonie des vœux avec les habitants. Nous regrettons ce moment convivial et espérons vous accueillir bientôt dans de meilleures circonstances.

L'ensemble du conseil municipal et moi-même vous souhaitons nos meilleurs vœux et une agréable année 2022. Que cette année soit chargée d'ambitions, de projets et de joies au sein de notre belle commune.

Ludovic BIRE

TRAVAUX REALISÉS EN 2021...

Des travaux ont pu être réalisés tout au long de l'année :

Il a été installé 5 lampadaires solaires photovoltaïques (point I, terrain multisport, chemin des Pierres Blanches),

Des noms de rues et des numéros de maisons ont été attribués à la Barlière et à Danzay ,

le hangar technique près de l'église a été sécurisé (toiture refaite et gouttière posée),

des travaux de rénovation ont été effectués dans la salle des fêtes 7 route des taillées :

réfection du plafond de la scène et des murs, changement de fenêtres et portes,

remise à neuf du plan de travail, remplacement du frigo et achat d'un micro-onde,

le terrain multisport a été sécurisé par de la signalétique et des barrières en bois du côté du chemin de la Verlonnière,

un enrobage de la voirie communale a été réalisé par les agents techniques,

la réfection des trottoirs dans le bourg a été faite en avril par les employés, puis en juin la sécurisation

des voies piétonnières a été réalisée par l'entreprise EIFFAGE,

la commune s'est dotée d'un défibrillateur placé sous le porche de l'église,

Il a été procédé au nettoyage de la façade de la mairie.

Une partie de ces travaux ont été réalisés par des entreprises locales (Entreprise BAILLY, Joseph AUDEBERT, SARL PINEAU, AC CONSTRUCTION...).





PROJETS DE TRAVAUX POUR 2022

des entreprises ont été contactées pour le réaménagement de la place des tilleuls (espace paysager, aire de pique-nique...),

Il a été décidé de poursuivre la numérotation pour toutes les maisons de la commune, un recensement est en cours dans les villages,



pour faire découvrir notre commune aux touristes et aux sportifs, nous allons répondre à l'appel à projet 2022 lancé par la Région Nouvelle Aquitaine, pour un projet de création d'un Terra Aventura.

Suite à l'étude réalisée avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours, les travaux prévus pour les défenses incendie pour la mise en conformité de certaines zones prioritaires non couvertes ont débuté. 6 poches vont être installées cette année sur les sites suivants : La Palnière, Puy-Paillé, Le Moulin des Airaudières, La Garandelière, La Braconnerie et La Béchée. Le reste des zones non prioritaires sera également mise en place progressivement.

suite au contrôle fait par les pompiers, il a été constaté des problèmes électriques à l'intérieur de l'église, la commune doit donc procéder à une mise aux normes électriques.

Poursuite de réfection de trottoirs dans le bourg



DÉPARTS ET ARRIVÉS

M. Sébastien BERCE, agent technique, a sollicité une mise en disponibilité d'une durée d'un an. De ce fait, il a été procédé à une création d'un poste d'agent technique à compter du 1^{er} janvier 2022. M. Anthony HAY a été recruté sur ce nouveau poste et a commencé son contrat depuis le 17 janvier dernier.

Aussi, Mme Emmanuelle PELLETIER, agent administratif, nous a quitté pour de nouvelles fonctions le 6 décembre 2021. Celle-ci a été remplacée par Mme Janique RENAUD depuis le 1^{er} janvier 2022. Une intérimaire est venue en remplacement entre les deux périodes pour maintenir les activités de l'agence postale et autres missions.

Nous leur souhaitons la bienvenue au sein de notre collectivité.

CIVISME

Dépôts sauvages : en mars dernier, des dépôts d'ordures ont été constatés dans certains chemins de la commune.



L'article L. 541-46 du Code de l'environnement qualifie de délit et punit d'une amende pouvant atteindre 75 000 € (375 000 € pour les personnes morales) et de deux ans de prison maximum « le fait d'abandonner, déposer ou faire déposer des dépôts sauvages. **Préservez la nature !**

Contrôle sanitaire des équidés : en cas de détention d'équidés, vous devez également les :

- faire identifier sur le site du SIRE (obligatoire),
- tenir un registre d'élevage,
- déclarer le lieu de détention,
- déclarer chez un vétérinaire si plus de 3 équidés.

Ces démarches contribuent à la sécurité sanitaire de la filière équine.

Plus d'informations sur www.ifce.fr

rubrique SIRE & Démarches / Sanitaire & détention

Contact au **0811 90 21 31** ou par mail info@ifce.fr pour toute information complémentaire. Un conseiller sanitaire de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation peut vous accompagner dans l'identification des équidés et la mise à jour vis à vis de la réglementation en vigueur.

Campagne de stérilisation de chats errants : une convention de partenariat avec l'association « Amour et Protection des animaux » et la clinique vétérinaire Val de Sèvre a été signée afin de procéder à la capture de chats errants pour les identifier « tatouage S », les stériliser, puis les relâcher sur le territoire communal. Pour rappel, l'identification est obligatoire et la stérilisation des chats est fortement conseillée afin d'éviter la surpopulation et surtout de pouvoir récupérer son animal domestique.

Si vous souhaitez devenir adhérent, parrainer ou adopter un animal et aider l'association. Vous trouverez les renseignements sur le site internet : <http://amour-protection-animaux.e-monsite.com>



Divagation des chiens et chats : la commune a investi dans l'achat d'un lecteur de puce électronique afin de pouvoir vérifier si un animal est identifié.

Les Propriétaires de chats et chiens doivent obligatoirement identifier leurs animaux et en être responsable en cas d'errance.

En cas de perte d'un animal, merci de prévenir la mairie et la gendarmerie pour faciliter les recherches.



ACTUALITES DIVERSES

Déploiement de la fibre optique : le Département des Deux-Sèvres s'engage d'ici 2025 au déploiement de la fibre optique sur tout le territoire deux-sévrien. En ce qui concerne notre commune, celui-ci devra être réalisé à partir de 2023 mais l'installation sera réalisée par voie aérienne et non sous-terre.

Déchetterie de Verruyes : le Syndicat Mixte à la Carte (SMC) nous a informé de la fermeture de la déchetterie de Verruyes au 31 décembre 2021, malgré l'opposition de nombreuses communes avoisinantes. Vous pouvez désormais vous rendre sur deux sites :

- Saint-Maixent l'Ecole : 05 49 76 88 82 - ouverture du lundi au samedi de 9 à 12 h et de 14 à 18 h
- Saint-Pardoux-Soutiers : 09 63 26 40 98 - ouverture du Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9 à 12 h et de 14 à 18 h



Maison de l'emploi et des entreprises de Parthenay et Gâtine : La mission locale conseille les jeunes de 16 à 25 dans leurs démarches d'orientation, parcours professionnels et les accompagne avec divers dispositifs (garantie jeunes, sociale, mobilité...). Une permanence mission locale peut les accueillir en alternance sur Mazières ou Saint-Pardoux-Soutiers. La maison de l'Emploi peut également accompagner les bénéficiaires du RSA en matière d'insertion et d'emploi.

Contact : 05 49 94 23 46

mail : mdee-accueil@mdee-parthenaygatine.fr

L'AICM : c'est une association d'insertion qui intervient sur la Gâtine en matière de prestation de service (ménage, espaces verts, coiffure et d'esthétique aux familles sous conditions de ressources,...), elle propose des ateliers collectifs sur la mobilité, la santé et l'alimentation, elle développe des actions de formation et accompagne les demandeurs d'emploi dans leur parcours professionnel. L'AICM recherche des bénévoles pour intégrer le conseil d'administration et participer à la gestion stratégique de l'association et pour aider dans le développement d'actions (mobilité, communication, etc...). Contact : 05 49 63 28 22 – mail : aicmaccueil@gmail.com



Dématérialisation des demandes d'urbanisme : A partir du 1^{er} janvier 2022, toutes les communes devront être en capacité de recevoir des saisines par voie électronique pour le dépôt des demandes d'urbanisme (demande de certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, etc).

En partenariat avec le centre instructeur de la communauté de communes et le SIEDS, une plateforme a été configurée pour recevoir les demandes d'autorisation sous forme électronique. Pour être instruites, ces demandes doivent être saisies sur la plateforme : <https://gnau-sieds.operis.fr>



Il est toujours possible de déposer des dossiers en format papier auprès de la mairie, mais les avantages de la dématérialisation sont multiples :

- un gain de temps, et la possibilité de déposer son dossier en ligne à tout moment
- plus de souplesse, grâce à une assistance en ligne pour éviter les erreurs et les incomplétudes.
- des économies sur la reprographie en plusieurs exemplaires et l'affranchissement.

Opération ferraille : Pour la 7^{ème} année, l'opération ferraille a été menée avec grand succès sur le canton de Mazières avec un record de 67.7 tonnes récupérées. Encore une fois, avec le partenariat des 11 communes de l'ancien canton de Mazières, le comité de jumelage du TOGO va pouvoir continuer à soutenir le développement rural du canton togolais d'Agou-Yiboé ! Et ceci grâce à vous tous, élus, agents municipaux, agriculteurs bénévoles et généreux donateurs.

L'illettrisme : 7 % de la population deux-sévrienne est touchée par l'illettrisme, ces personnes subissent les conséquences de ne pas pouvoir maîtriser les savoirs de base que sont lire, écrire, compter et communiquer. L'association CLÉ (Communiquer Lire Ecrire) située à Parthenay est présente sur plusieurs communes de la Gâtine. Elle accompagne les personnes à retrouver une vie ordinaire, ainsi que leur place de citoyens dans une communauté solidaire. Gérée par une équipe de salariés et de bénévoles, celle-ci reste ouverte pour accueillir de nouveaux bénévoles. Contact : 05 49 95 15 92

Site internet : associationcle.fr

Plateforme publique de la rénovation énergétique :

La communauté de communes Val de Gâtine a mis en place un service public d'information et de conseil sur la rénovation énergétique. Cette plateforme a pour objectif de prodiguer des conseils techniques, des accompagnements juridiques et aides financières en matière de rénovation énergétique des bâtiments, pour les particuliers ou les professionnels.

Pour améliorer le confort thermique, réduire les dépenses de chauffage ou valoriser son bien immobilier, des travaux de rénovation énergétique sont essentiels. Mais ces travaux suscitent de nombreuses questions : faut-il remplacer la chaudière ? L'isolation à 1 € est-elle une bonne ou mauvaise solution ? Quel matériau d'isolation choisir ? Ai-je droit aux aides financières ? Quel système de chauffage convient pour mon habitation ?...

Ce service d'information et d'accompagnement est assuré par le Centre Régional des Energies Renouvelables (CRER). Vous pouvez contacter un conseiller en énergie, pour bénéficier de conseils personnalisés. Des permanences sont assurées au centre cantonal de Coulonges sur l'Autize, au siège social de la Communauté de communes à Champdeniers et à la mairie de Mazières en Gâtine

Contact et prise de rendez-vous au 05 49 08 24 24.

Les services du CRER proposés par la communauté de communes, avec le soutien de la Région Nouvelle Aquitaine et l'Etat, délivrent des conseils gratuits, neutres et indépendants.

VIE ASSOCIATIVE

En 2021, la crise sanitaire a eu un impact pour les associations locales, elles n'ont pu organiser leurs manifestations habituelles.

Cependant, la vie culturelle ne s'est pas arrêtée totalement, en effet, la Légion a pu organiser un vide-grenier le 12 mai dernier et Saint-Georges animation a fait sa fête au village juste pour les habitants de la commune le 5 septembre.

Les écoles Saint-Martin et du Chambon ont réalisé des opérations (burgers, madeleine-bijou, marché de Noël et spectacles pour les parents et pleins d'autres activités...) malgré le COVID.

Les chasseurs ont été très actifs sur le terrain à cause d'une recrudescence de sangliers, de chevreuils sur la commune cette année.



DESTINATION AILLEURS
Spectacle cabaret

Adultes 8€ / 6-12 ans - 4€
Réservations : 06 47 41 06 85 (après 18h30) ou sur www.legionsg-mxcite.com/legion

Vendredi 4 et 11 mars 20h30
Samedi 5 et 12 mars 20h30
Dimanche 6 mars 14h30

Pass vaccinal obligatoire

La Légion Saint-Georges :

Cabaret

Les vendredis 4 et 11 mars à 20h30,
Les samedis 5 et 12 mars à 20h30,
Dimanche 6 mars à 14h30
À la salle « Les Arts »
Tarifs : 8 € et 4 € de 6 à 12 ans
Thématique : le voyage

Réservation au :
06 47 41 06 85

Le 24 Avril 2022
79400 St Georges de Noisné
LE BARRAGE
3^{ème} édition
COURSE NATURE
8 KM - 26 KM
Départ : Place des Tilleuls
9h00 le 26 KM - 10h le 8 KM
Cani-cross 8 KM à 9h30
Restauration à emporter

Organisée par les parents d'élèves de St Georges de Noisné
Pas d'animation pour les enfants

APPEL St Martin
Saint-Georges-de-Noisné



École Saint-Martin :

Dimanche 24 Avril 2022

Course pédestre « le barrage »

Contact : Magali BERCE
au 06 78 79 77 06

Saint-Georges Animation :

Fête du village

Dimanche 4 septembre 2022 sur le stade
Contact : Laurence HIZETTE au
06 61 18 81 04
Mail : saintgeorgesanimation@gmail.com

ACCA :

Repas à emporter prévu en avril
Contact : Pascal PINEAU au
07 86 34 88 95



École du Chambon :

Fête de fin d'année le Dimanche 12 juin à clavé
Contact de l'APE : Franck Guérit, Président
Tél : 06 86 90 87 62 - franckguerit@hotmail.fr



ECONOMIE LOCALE

Centre sportif américa forme : coach sportif installé 13, rue du Soleil Couchant sur notre commune, il vous propose des cours collectifs, individuels, du suivi régulier et une évaluation de vos besoins. Ouvert tous les jours de 8 à 21 h sur rendez-vous. Contact : 06 43 89 55 19

ÉTAT CIVIL 2021

NAISSANCES : 6

MARIAGES : 3

DÈCÈS : 7



Contacts et horaires

Mairie : 7, rue des Taillés - 79400 Saint-Georges-de-Noisné
Tél. : 05 49 95 42 19 - Email : stgeorges@ccsudgatine.fr - Site internet : www.stgeorges79.fr

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h

Agence postale communale :

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30

La lettre nénéenne

Directeur de publication :
Ludovic BIRE

Comité de rédaction et de conception :

Commission communication

Impression : TTI Services

Tirage : 350 exemplaires

Distribution : toutes boîtes aux lettres.